



COMPTE RENDU DE LA CAP NATIONALE DE MUTATION DES AGENTS DE CATÉGORIE C

L'ensemble des élus en CAP Nationale de catégorie C a boycotté la première convocation de la CAP de mutation pour dénoncer le sous effectif abyssal en catégorie C et la remise en cause par le directeur général des temps de préparations des CAP Nationales.

La 2ème convocation de la CAP de mouvement complémentaire de mutation catégorie C avec affectation au 1er septembre 2017 s'est déroulée du 19 (PM) au 26 avril 2017.

L'ensemble des élus a siégé lors de la reconvoque pour défendre les collègues qui leur avaient confiés leur dossier.

Le mouvement définitif est paru le 1^{er} juin 2017.

Les élus de la CGT Finances Publiques ont lu la déclaration liminaire que vous trouverez à l'adresse suivante :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/content/declaration-liminaire-des-elus-cgt-en-capn-mouvement-general-de-mutation-des-agents-c-du-19>

➡ RÉPONSE DE L'ADMINISTRATION

Le président de la CAP a indiqué que les éléments de politique générale que nous dénonçons s'imposaient à nous et que la DGFIP n'avait pas de prise sur la politique nationale.

Concernant le dialogue social, il a rappelé que lors de l'audience avec le chef de service Antoine Magnan, ils nous avait été précisé que la décision du directeur général était définitive et que nous devions faire avec...

Concernant les règles de mutation, il a indiqué que comme chaque année il y aurait un groupe de travail mutation et qu'il n'appartenait pas à la CAP de rediscuter des règles de gestion.

En matière de priorité originaire DOM, il a souligné que la direction générale analysait la situation pour sécuriser le dispositif.

Concernant le mouvement de mutation, il a indiqué que le taux d'agents mutés au projet s'élevait à 75%.

Il a précisé que 96 directions étaient ouvertes.

le président a rappelé que sur le sous effectif de plus de 3000 agents au 31/12/2017 était dû aux départs massifs en retraite. Il a indiqué qu'après l'installation des stagiaires, le sous effectifs ne sera plus lié qu'au temps partiel.

Il a rappelé que le recrutement de 1800 lauréats du concours permettait de faire plus de mutations vers les départements de province et notamment en rapprochement.

Concernant le recrutement de la liste complémentaire, il a souligné que le calendrier électoral bousculait un peu nos habitudes et qu'un éventuel appel serait connu fin juillet.

Concernant le mouvement de mutation, le président de la CAP a rappelé qu'il répartissait les moyens au mieux de l'intérêt des missions.

Montreuil, le 26/06/2017

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

👉 ANALYSE DE LA DÉLÉGATION CGT FINANCES PUBLIQUES

Le mouvement général au 01/09/2017 de catégorie C fait ressortir un déficit de 3058 agents : 956 postes sont vacants en Ile de France, 2102 en province et toutes les directions sont en sous effectif !

Sous effectifs supérieurs à 3000 agents C, suppressions de plus de 35 000 postes depuis 2002, fermetures/regroupements de trésoreries de proximité, fusions des SIP, fusion des SIE, regroupement de SPF, créations de PCRP, transfert de l'enregistrement, fusions de RAN et retenue à la source programmée pour 2018.

C'est la casse de la DGFIP qui est à l'ordre du jour : des pans entiers de missions sont supprimés, externalisés et le maillage territorial de notre administration est en cours de démantèlement. C'est inacceptable pour les agents et la population !

Dans ce contexte de gestion de pénurie d'emplois, la situation de nombreux collègues en attente de mutation reste très difficile.

Et cette année encore, anticipe les suppressions d'emplois pour 2018.

En effet, alors qu'il y a plus de 3000 postes vacants, elle n'a appelé que 1800 lauréats du concours...

L'Administration prouve encore une fois son mépris envers les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent.

A la DGFIP, la catégorie C est la première touchée.

En effet, c'est elle qui a quasiment supporté la totalité des suppressions d'emplois que subit la DGFIP depuis plus de 10 ans. Elle est également aussi particulièrement impactée par le gel du point d'indice dans la fonction publique et le blocage des déroulements de carrière.

👉 LA CAP

Tout au long de la CAP, nous sommes intervenus avec force et conviction sur chacun des dossiers qui nous étaient confiés non seulement en évoquant leur situation personnelle mais aussi en les resituant dans un contexte où l'emploi est au cœur du problème.

Nous avons veillé au respect des règles de mutations et à ce qu'aucun agent ne soit lésé.

Sur chaque direction, nous avons inlassablement insisté pour que l'administration aille au bout des possibilités.

Pour autant, à la sortie du mouvement définitif, les problèmes demeurent. L'administration refuse des mutations à des collègues au motif qu'il faut répartir la pénurie d'emplois de manière à peu près uniforme sur l'ensemble du territoire.

Cette année encore, le nombre de mutation de la région parisienne vers la province ne représente que 13% des mutations prononcées.

👉 LES VOTES

La CGT Finances Publiques, Solidaires, FO DGFIP et la CFDT ont voté contre ce mouvement de mutation.

Depuis près de 15 ans, l'administration multiplie les suppressions de postes essentiellement dans la catégorie C. Dans ce contexte, elle s'attaque directement au droit à mutation en bloquant durant 3 ans sur leur poste de première affectation les lauréats du concours 2015.

C'est inadmissible !

La CGT revendique le recrutement d'agents à hauteur des besoins réels. Ceci permettrait non seulement d'améliorer la situation, de plus en plus inquiétante, des agents et des services mais aussi de donner des possibilités de mutation à des collègues qui vont devoir attendre plusieurs années avant de pouvoir muter.

La CGT Finances Publiques insiste sur l'urgence de la situation et exige l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services.



LES CARACTÉRISTIQUES DU MOUVEMENT :

Demandes examinables : 2 967

Demandes satisfaites : 2 371

Taux de satisfaction : 79,9 %

Rapprochements satisfaits : 351

Rapprochements restant en attente à l'issue du projet : 6

► Mutations :

- Province / RIF : 314

- Province / Province : 1 278

- RIF / RIF : 495

- Réintégrations en RIF : 13

- Réintégrations en province : 71

- Apports autres populations : 4

Nombre de directions fermées : 0

Nombre de directions ouvertes (dont 73 province) : 96

La CGT Finances publiques condamne fermement les politiques d'austérité qui conduisent aux suppressions d'emplois et réaffirme que l'administration doit recruter à hauteur des besoins et ce dès le mois de juin quand la situation des effectifs le justifie.